

Affaire suivie par :
Murielle Deldon
Tél : 04 75669319
Mél : murielle.deldon@ac-grenoble.fr

Privas, le 13 mars 2023

18 place André Malraux
BP 627
07006 PRIVAS Cedex

L'inspecteur d'académie – directeur académique
des services de l'Education nationale de l'Ardèche

à
Mesdames et messieurs les enseignants du premier
degré public

s/c de Mesdames et messieurs les inspecteurs de
l'éducation nationale

**Objet : Appel à candidatures : labélisation pour une affectation sur les postes du dispositif EMILE- Mobilité
départementale 2023.**

P.J. : Annexe n°1.1 – imprimé de candidature et Annexe 2- fiche de poste

Cet appel à candidature ne concerne que les nouveaux professeurs souhaitant être affectés sur ce type de poste.

Dans le cadre de la mobilité départementale, certains postes, dits à exigences particulières, nécessitent la vérification préalable auprès du candidat de la détention de titres ou de diplômes ou de la possession d'une compétence ou d'une expérience particulière.

Les postes d'enseignant dans un dispositif EMILE sont des postes à exigences particulières. Pour ces postes, les compétences ou expériences particulières doivent être étudiées par une commission départementale en amont de la mobilité. Le départage des candidats dont les compétences ont été validées qui candidatent sur un même poste se fait au barème lors des opérations de mobilité.

A ce titre, afin d'établir une labélisation sur ces postes, un appel à candidature est mis en place. La commission recevra les candidats avant l'ouverture du serveur. Les dispositifs EMILE sont installés dans les écoles suivantes :

- EPPU Alissas (2 postes vacants)
- EEPU Le Teil Centre
- EMPU Saint Jean de Muzols (1 poste vacant)
- EPPU Quai Saint Péray (1 poste vacant)
- EEPU Van Gogh Annonay (1 poste vacant)

Les personnels intéressés doivent constituer un dossier de candidature composé de :

- Une lettre de motivation ;
- L'imprimé de candidature complété (Annexe 1.1).

Ce dossier de candidature doit être retourné au Pôle du 1^{er} degré par courriel (ce.dsden07-p1@ac-grenoble.fr) :

Au plus tard le 20 mars inclus.

Les candidats seront ensuite convoqués pour un entretien devant une commission départementale le mercredi 5 avril. La date sera confirmée et l'horaire précisée par courriel aux candidats.

**L'inspecteur d'académie – directeur académique
des services de l'Education nationale de l'Ardèche**

Thierry AUMAGE

Pour le Directeur académique
des services départementaux
de l'Education nationale de l'Ardèche
La Secrétaire générale
Isabelle CHAILLAN